

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



09128628

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le

02 SEP. 2009

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/09/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **BE0429-005-759**

Dénomination

(en entier) : **COOPERATIVE CESAMES GENEREUSES**Forme juridique : **SCRLà FINALITE SOCIALE**Siège : **7500 TOURNAI, RUE DES CROISIERS 42B**Objet de l'acte : **DEMISSION, ADMISSION, NOMINATION****EXTRAIT DU PV DE L'AG DES COOPERATEURS, TENUE AU SIEGE SOCIAL LE 10 MAI 2009**

Après avoir entendu les explications données par le gérant qui commente les postes des comptes annuels,
l'assemblée prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes :

1. L'assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2008
2. L'assemblée approuve l'affectation du résultat qui y est proposée.
3. L'assemblée donne décharge au gérant pour l'exécution de sa mission pendant l'exercice social 2008
4. L'A-G entérine la décision de Micheline VINCENT de se retirer de la Coopérative en tant que Administratrice Présidente et Membre
5. Nomination de Monsieur Nicolas Coudou, déjà connu en tant que Secrétaire, à la Présidence du Conseil d'Administration.
6. Démission de Monsieur Nicolas Coudou en tant que Secrétaire et Délégué à la Gestion Journalière.
7. Nomination de Monsieur Jean-Marie Coudou en tant que Secrétaire et Délégué à la Gestion Journalière.
8. L'assemblée accepte la demande d'admission comme Associé Actif de Monsieur BREVERS Stéphane, domicilié au 45 rue de Mortagne à Pipaix 7904 (770221-107-21)

A ce jour, le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Nicolas Coudou, Président

Monsieur Jean Jurdant, Trésorier

Monsieur Jean-Marie Coudou, Secrétaire

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, le président demande au secrétaire de lire le présent procès-verbal ; celui-ci est approuvé.

La séance est levée à 19 heures.

Signatures

Le secrétaire

Jean-Marie Coudou

Le président,

Nicolas Coudou

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature